

# ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN EN TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE

## Lieu

Cégep de Saint-Jérôme

## Statut

Pleine charge session

## Salaire

Rémunération annuelle à temps complet fixée entre 57 484 \$ et 110 711 \$ selon l'expérience et la scolarité.

## Dépôt candidature

Du **17 juin au 27 juillet 2026 à 8 h (am)** pour compléter [votre profil de candidature](#)

## Secteur

Régulier

## Discipline

Techniques de l'informatique

## Entrevue

5 août 2026

## Entrée en fonction

17 août 2026

## Tests requis

Test de français  
Test de connaissance en présence.



4 à 8 semaines de vacances



Accès aux installations sportives



Conciliation travail-famille



Régime de retraite à prestations déterminées



Programme d'aide aux employés

Le Cégep de Saint-Jérôme sollicite les candidatures d'enseignantes ou d'enseignants afin de combler d'une charge à temps plein en Techniques de l'informatique.

## Responsabilités

- Planifier, préparer et dispenser des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Concevoir le matériel pédagogique nécessaire à l'enseignement et les évaluations;
- Encadrer et offrir du soutien aux étudiantes et aux étudiants dans leur apprentissage;
- Participer aux assemblées départementales, aux consultations, aux activités professionnelles du département.

## Charges de cours

- 420-3E4-JR : Service d'échange de données, 1 groupe
- 420-1E3-JR : Outils numériques I, 3 groupes
- 420-5C3-JR : Soutien aux utilisateurs, 1 groupe

## Cet emploi est pour vous si :

- Vous avez des habiletés au niveau de l'animation et de la facilité à transmettre vos connaissances;
- Vous saisissez aisément les besoins des individus pour cibler leurs motivations et susciter leur engagement;
- Vous savez allier structure et capacité d'adaptation pour atteindre les objectifs d'apprentissage visés;
- Vous souhaitez évoluer dans le milieu collégial auprès de jeunes adultes;
- Comme nous, le mot qui décrit votre mode d'action est : COLLABORATION.

## Votre parcours professionnel comprend :

- Baccalauréat en informatique;
- Expérience en informatique sur le marché du travail, un atout;
- Expérience en enseignement, un atout;  
OU
- Diplômes d'études collégiales en Techniques de l'informatique;
- 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'informatique;
- L'équivalent de 2 ans d'expérience en enseignement au collégial à temps complet, dont au moins 50% au programme de Techniques de l'informatique\*;  
OU
- Diplôme d'études collégiales en Techniques de l'informatique ou une technique connexe;
- 7 ans d'expérience comme technicienne technicien en travaux pratiques en techniques de l'informatique dans un établissement d'enseignement collégial OU 5 ans d'expérience pertinente dans un domaine connexe, dont au moins 2 ans à titre d'enseignante ou d'enseignant au collégial.

\*Le Collège peut engager une personne candidate ayant un DEC en techniques de l'informatique sans l'équivalent de 2 années d'expérience en enseignement au collégial à temps complet, dont au moins 50% au programme des Techniques de l'informatique. Toutefois, cette personne n'obtiendra pas la priorité d'emploi tant qu'elle n'aura pas atteint ce critère, ou qu'elle obtienne un baccalauréat en informatique.